

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 2015 À 18 HEURES 30

N° 6 - 190 / 2015: BUDGET GÉNÉRAL - DÉCISION MODIFICATIVE N°4

L'An Deux Mille Quinze, le 17 décembre

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le jeudi 17 décembre 2015 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE
Secrétaire : monsieur Dominique SANCHEZ

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Muriel ROQUES-ÉTIENNE (pouvoir de Naïma MARENGO), Philippe BONNECARRÈRE, Gisèle DEDIEU (pouvoir de Geneviève PÉREZ), Bruno LAILHEUGUE, Sylvie BASCOUL VIALARD (pouvoir de Bruno CRUSEL), Jean-Michel BOUAT, Steve JACKSON, Patrick BÉTEILLE (pouvoir de Marie-Louise AT), Michèle BARRAU-SARTRES (pouvoir d'Enrico SPATARO), France GERBAL-MÉDALLE, Odile LACAZE (pouvoir de Claude LECOMTE), Fabien LACOSTE (pouvoir d'Elodie NADJAR), Pascal PRAGNÈRE, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Najat DELPEYRAT, Sarah LAURENS, Éric GUILLAUMIN, Robert GAUTHIER, Delphine DESHAIES-GALINIÉ, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Gérard POUJADE, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Michel TRÉBOSC, Jean-Paul RAYNAUD, Joëlle VILLENEUVE, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Blandine THUEL (pouvoir de Patrice BEDIER), Stéphane BARDY, Jean-François ROCHEDREUX.

Membres suppléants présents non votants : Madame, messieurs, Marie-Claire MALROUX, Christian LAFON, Yves CHAPRON.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, messieurs, Claude LECOMTE (pouvoir à Odile LACAZE), Naïma MARENGO (pouvoir à Muriel ROQUES-ETIENNE), Geneviève PEREZ (pouvoir à Gisèle DEDIEU), Marie-Louise AT (pouvoir à Patrick BÉTEILLE), Bruno CRUSEL (pouvoir à Sylvie BASCOUL-VIALARD), Enrico SPATARO (pouvoir à Michèle BARRAU-SARTRES), Patrice BEDIER (pouvoir à Blandine THUEL), Elodie NADJAR (pouvoir à Fabien LACOSTE), Dominique MAS, Emmanuelle PIERRY, Hélène MALAQUIN, Robert AZAÏS.

Membres suppléants : Mesdames, messieurs, Philippe GRANIER, Jacques ROUSSEL, Marie-Claude VABRE, Philippe MARAVAL, Rino GATEFIN, Françoise FEUGEAS, Agnès BRU, Thierry LAFUENTE.

Présents : 42
Votants : 47

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 17 DÉCEMBRE 2015

N° 6 - 190 / 2015: BUDGET GÉNÉRAL - DÉCISION MODIFICATIVE N°4

Pilote : Finances et budget

Autre service concerné : Direction générale des services

Monsieur Francis SALABERT, rapporteur,

Je sou mets à votre approbation le projet de décision modificative N°4 du budget général.

Les modifications proposées sont strictement équilibrées, puisque chaque dépense nouvelle est compensée par une réduction équivalente de crédits initialement prévus au BP.

Elles prévoient :

En fonctionnement :

Dépenses : 0,00 €

- Régularisation du litige avec la ville d'Albi concernant la répartition des charges du bâtiment Charcot portant sur la période 2009 - 2013, après accord entre les parties : 163 600,00 €.
- un virement de crédits est prévu sur le chapitre 011 compte 6188 du gestionnaire Finances : - 163 600,00 €

Recettes : 0,00 €

- néant

En investissement :

Dépenses : 211 500,00 €

- un virement de crédits prévus au chapitre 21 (- 320 000,00 €) sur l'opération Passerelle ferroviaire (+ 320 000 €), en vue de l'acquisition d'un terrain bâti rive droite. La partie non nécessaire à la construction de la Passerelle sera rétrocédée à la ville d'Albi.
- Il s'agit du financement des dossiers de réhabilitation de l'habitat, non prévu au BP 2015 dont le conseil communautaire a accepté le financement suite à la décision de l'ANAH prise en début d'année 2015. Des crédits sont nécessaires au compte 20422 pour 11 500 € compensés par des subventions perçues au 1388.
- une opération d'ordre portant sur l'ajustement du passif et de l'actif, compensée en recettes (200 000,00 €)

Recettes : 211 500,00 €

- une augmentation des recettes liées à la revente d'une partie de la parcelle acquise dans le cadre de l'opération Passerelle (+ 250 000,00 €)

- la réduction de l'enveloppe d'emprunt nécessaire à l'équilibre du budget 2015 (-250 000 €)
- l'ajustement du passif par opération d'ordre budgétaire à l'intérieur de la section d'investissement (200 000,00 €)
- l'inscription d'une recette complémentaire au compte 1388 pour un montant de 11 500,00 €

La modification proposée n'affecte pas le montant des crédits inscrits sur le budget général 2015.

Le détail des opérations est proposé en annexe ci-jointe.

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU l'avis du bureau communautaire en date du 3 décembre 2015,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À LA MAJORITÉ, avec 44 voix pour, 1 abstention (monsieur Pascal PRAGNÈRE), 2 voix contre (monsieur Fabien LACOSTE (pouvoir d'Élodie NADJAR).

ADOpte la décision modificative n°4 du budget général 2015 telle que détaillée en annexe.

Pour extrait conforme,
Fait le 17 décembre 2015,

Le président,



Philippe BONNECARRÈRE

[illegible]